



# CHARTRE POUR LA PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

Les **E**ntreprises  
et les **S**ervices  
**P**ublics  
s'**E**ngagent  
**R**ésolument

12/07/2022  
Numéro 3

## Actualités :

**Le nouveau site de la MILDECA est en ligne depuis le 7 juillet.**

L'adresse web de l'espace ESPER a changé, il est désormais accessible sur cette URL : <https://www.drogues.gouv.fr/>

**Des nouvelles ressources pratiques pour pouvoir passer à l'action en engageant une démarche de prévention !**

La MILDECA, le réseau Anact-Aract, Association Addictions France, en partenariat avec le groupe VYV et la CCMSA ont collaboré ensemble afin de produire, à l'issue d'une expérimentation, 3 fiches outils qui répondent aux principales questions des employeurs : « l'état des lieux partagé », « étapes et conduite de projet » et « mobiliser les acteurs de l'entreprise ».

→ [Espace ESPER](#)

→ [Les 3 fiches outils](#)

## Nouveaux signataires :

**Nous comptons six nouveaux signataires de la charte !**

Bienvenue à la **Métropole Nice Côte d'Azur**, aux entreprises **Lidl**, **Auchan**, **ONG Conseil**, à **Efficienc**e Santé au Travail (déjà partenaire) et à l'**Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)**.

Ce sont donc 27 structures privées et publiques qui se sont engagées à mettre en œuvre la charte ESPER.

→ [Métropole Nice Côte d'Azur](#)

→ [Lidl](#)

→ [Auchan](#)

→ [ONG Conseil](#)

→ [Efficienc](#)e Santé au Travail

→ [AP-HP](#)

## Nouveaux partenaires :

**Nous comptons trois nouveaux partenaires du dispositif !**

Bienvenue à **Association Addictions France** et aux **associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract)**

→ [Association Addictions France](#)

→ [Aract Occitanie](#)

<p>d'Occitanie et de Normandie qui viennent rejoindre les 27 partenaires déjà engagés.</p>	<p>→ <a href="#">Aract Normandie</a></p>
<p><b>NOUVELLES RESSOURCES EN LIGNE :</b></p>	
<p><b>Dans la Boîte à outils vous trouverez :</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La nouvelle édition 2022 du guide pratique des maires « Le maire face aux conduites addictives »</b></li> </ul> <p>La MILDECA, en partenariat avec l'AMF, publie une version actualisée du guide des maires qui décrit les enjeux de la lutte contre les conduites addictives pour le maire et sa commune et donne notamment des clés pour agir en tant qu'employeur. Des exemplaires papier du guide sont disponibles à la demande.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un dossier dans CFDT Magazine « Addictions et travail » Les liaisons dangereuses</b></li> </ul> <p>Ce dossier analyse les processus des conduites addictives, propose des leviers de prévention et donne la parole aux salariés, aux entreprises, aux experts, aux partenaires ESPER et à la MILDECA.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Trois articles des Echos</b></li> </ul> <p>Les Echos évoquent la volonté de l'Etat d'inciter les acteurs économiques à établir des stratégies de prévention avec le dispositif ESPER et constatent la sous-estimation par les entreprises des conduites addictives comme facteur de risques « et de diminution de la performance ». Le second article donne la parole à ONG Conseil, signataire de la charte ESPER. Le dernier article formule des recommandations et des conseils face à l'hyperconnexion, un phénomène largement répandu en France aggravé par le boom du télétravail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une publication de l'INRS</b></li> </ul> <p>En se basant sur les résultats de l'enquête menée auprès de services de santé au travail qui a été diffusée dans la précédente newsletter (cf la boîte à outil ESPER), la revue Références en santé au travail présente de façon détaillée l'évolution des consommations d'alcool, de tabac et de cannabis et constate l'amélioration de la prévention et de la prise en charge par les équipes pluridisciplinaires de santé au travail (médecins, infirmiers, psychologues), notamment via l'utilisation de la méthode du repérage précoce et de l'intervention brève (RPIB).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un webinaire spécial dans le cadre de la semaine pour la qualité de vie au travail 2022</b></li> </ul> <p>Le webinaire organisé le mois dernier a réuni plusieurs spécialistes pour aider les managers à trouver des solutions face aux conduites addictives de leurs collaborateurs et surtout à organiser une prévention en amont pour que le milieu de travail soit plus protecteur et favorable à la santé des salariés. Le webinaire est disponible en replay.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <a href="#">Le guide des maires</a></li> <li>→ <a href="#">Addictions et travail : un dossier complet</a></li> <li>→ <a href="#">L'addiction, un tabou tenace au sein des entreprises</a></li> <li>→ <a href="#">Le témoignage de ONG Conseil</a></li> <li>→ <a href="#">10 façons d'échapper à l'hyperconnexion</a></li> <li>→ <a href="#">Les actions des SST en 2021</a></li> <li>→ <a href="#">Le webinaire d'Addict'Aide Pro et l'Anact</a></li> </ul>

## Dans les ressources complémentaires vous trouverez :

- **L'OFDT publie les nouveaux chiffres clés 2022 des drogues et addictions**

Cette publication recense de façon structurée, concise et imagée les principaux indicateurs donnant une vision globale de l'usage de substances psychoactives et des addictions, en population générale.

- **Une interview du Pr Amine Benyamina, président d'Addict'Aide, qui alerte sur la hausse de la consommation de cocaïne en France**

La cocaïne est désormais consommée par un large éventail de la population qui s'étend de l'adolescent de 16 à 17 ans au chef d'entreprise. Le spécialiste souligne la dangerosité de cette substance psychoactive et une augmentation importante de sa diffusion et de sa consommation.

- **L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies publie un guide européen relatif aux addictions en milieu de travail (EMCDDA)**

Ce guide rédigé en anglais présente les principaux enjeux liés aux addictions en milieu professionnel au niveau européen tout en préconisant des bonnes pratiques comme la prévention afin de pouvoir apporter des réponses sanitaires et sociales adaptées.

→ [Les chiffres de l'année 2022](#)

→ [L'interview sur la consommation de cocaïne](#)

→ [Le mini guide européen de l'EMCDDA](#)

## MISES A JOUR ET CONTRIBUTIONS :

Si vous souhaitez diffuser des informations, des bonnes pratiques, des expériences, ou pensez utiles de nouvelles rubriques.

Pour un changement de coordonnées ou pour une demande de désabonnement.

→ **Contact** : Patricia Coursault (chargée de mission prévention) et Mélanie Nalpon (stagiaire prévention en milieu professionnel)

→ [patricia.coursault@pm.gouv.fr](mailto:patricia.coursault@pm.gouv.fr)

→ [melanie.nalpon@pm.gouv.fr](mailto:melanie.nalpon@pm.gouv.fr)

Nous suivre :

